Prise en main du logiciel Gimp

Présentation de Gimp



Gimp est un logiciel d'édition d'images créé en 1995.

Tout comme son célèbre concurrent Photoshop, Gimp ne sert pas vraiment à dessiner – il existe pour cela des logiciels d'illustration, tels que Corel Painter, ArtRage ou Krita, qui simulent les outils traditionnels du dessin tels que l'aquarelle ou la peinture à l'huile –, mais plutôt à modifier des images matricielles existantes (typiquement des photographies numériques) à l'aide de fonctions telles que la correction chromatique, la retouche, les filtres, le recadrage, le montage, etc.

La bonne diffusion de Gimp est due à sa maturité en tant qu'outil mais aussi au fait qu'il s'agit d'un outil libre et gratuit. Si Gimp fonctionne désormais très bien, il faut savoir qu'il sert avant tout à gérer des images numériques qui ne sont pas destinées à être imprimées en quadrichromie (cyan magenta jaune noir). Pour cet usage, les professionnels préfèrent les outils de la suite Adobe, qui sont employés en « pré-presse » depuis trente ans et ont toujours été destinés à l'impression.

Cependant, même si Gimp ne gère pas la simulation quadrichromique des images numériques trichromes, on peut relativiser sa faible adaptation à la tradition de l'imprimé en constatant que les imprimeurs eux-mêmes préfèrent parfois se voir fournir des documents RGB par leurs commanditaires non-experts, car leurs procédés de conversion sont de plus en plus fiables.

Téléchargement de Gimp

Gimp se télécharge sur le site de la fondation Gimp : gimp.org.

Depuis l'onglet « download », on se voit proposer des versions adaptées à trois plateformes : Linux, MacOS X et Windows.

Le téléchargement ne pose pas de problème particulier, si ce n'est que l'on est invité à choisir sur quel serveur on

Downloads

souhaite aller chercher le logiciel. Pour avoir Gimp en français sans avoir à modifier d'options, on peut aller le chercher sur un des serveurs français proposés dans la liste.

L'installation diffère selon la plateforme choisie, en conformité avec les habitudes des utilisateurs :

- en ligne de commande sous Linux ;
- par glisser-déposer d'icône sous MacOS;
- avec un installeur sous Windows.

Pour les utilisateurs qui ne disposent que d'anciennes versions de leur système d'exploitation, incompatibles avec la version actuelle de Gimp, il existe aussi un dépôt de versions obsolètes.

Utilisation de Gimp

À l'ouverture, Gimp nous présente une fenêtre vide, accompagnée d'un certain nombre de palettes d'outils : propriétés, calques, outils d'édition, etc.



Fenêtre d'accueil de Gimp

Depuis le menu « fichier », on peut créer une nouvelle image ou bien ouvrir une image existante, par exemple une photographie qui se trouve sur notre ordinateur.

On ne saurait énumérer par le menu la totalité des fonctions du logiciel, mais voici quelques indications permettant de se lancer :

- la palette nommée « boite à outils » (que l'on peut chercher dans le menu « fenêtre > boite à outils » si elle n'est plus présente) permet d'intervenir manuellement sur l'image à l'aide d'outils tels que le crayon, le pinceau, l'aérographe, le texte, les outils de sélection, de déformation, etc.

Chacune de ces fonctions peut être réglée (par exemple en décidant l'épaisseur d'un crayon) par la palette « propriétés de l'outil » ;

- le menu « couleurs » est extrêmement important, c'est avec lui que l'on ajuste les couleurs et le contraste selon plusieurs outils très standard : balance des couleurs, contraste, luminosité, saturation, niveaux, courbes, etc. ;

- la palette des calques, enfin, est très utile pour traiter une image comme autant d'éléments distincts dont on peut ajuster la position ou d'autres paramètres.

Beaucoup d'outils se passent d'explication et doivent surtout être expérimentés pour être compris de leur utilisateur – c'est le cas par exemple des innombrables filtres (flou, seuil, etc.) proposés par le menu « filtres ».

La définition des images

Une **image numérique a une taille exprimée en pixels** : largeur par hauteur. De nombreux appareils numériques proposent par exemple la définition 4000x3000 pixels. Il est intéressant de noter que cette définition dépasse de beaucoup celle de la plupart des écrans d'ordinateur, et pour cette raison, l'image ne peut s'afficher sur l'écran de manière complète sans rétrécissement. L'indication du niveau de « zoom » se trouve en bas de la fenêtre de l'image. S'il est écrit 12,5 %, par exemple, cela signifie que l'image est affichée dans une taille inférieure à sa définition réelle : ses 4 000 pixels de largeur tiennent alors dans 500 pixels à l'écran. Si le nombre indiqué dépasse 100 %, on distinguera alors les pixels individuels de l'image. Modifier manuellement ce pourcentage n'altérera évidemment pas le fichier lui-même et n'aura d'effet que sur son affichage.

Pour **modifier la définition du fichier**, on doit passer par la commande « échelle et taille de l'image » du menu « images », où l'on peut par exemple décider de diviser par deux la largeur de l'image en écrivant 2 000 là où il était indiqué 4 000. Par défaut, si on modifie la largeur ou la hauteur de l'image, l'autre longueur sera automatiquement ajustée pour conserver le même rapport homothétique.

L'exportation des images

Depuis le menu « fichier », on trouve plusieurs commandes permettant d'enregistrer l'image. La première, « enregistrer », est très particulière car elle ne permet l'enregistrement du fichier qu'au format xcf, qui est spécifique à Gimp. Ce format, qui est un format de travail, embarque tous les types d'éléments que Gimp gère, tels les calques ou les calques qui contiennent des informations de texte.

La commande « enregistrer sous » produit aussi des fichiers au format xcf mais permet de le faire en leur attribuant un autre nom que celui d'origine.

La plupart du temps, nous voulons que nos images soient sauvegardées dans un format compatible avec d'autres usages que Gimp : nous voulons les imprimer, les diffuser en ligne, etc.

Pour cela il faut alors les exporter dans un format moins complet que le xcf, mais plus universel, comme par exemple :

- le jpeg, format compressé qui altère les images de manière souvent invisible et qui a l'avantage d'être assez universellement exploitable et très adapté à la photographie ;

- le png, non destructeur et disposant d'un grand nombre d'options (calques, nombre de couleurs limité, etc.) ;

- des formats historiques liés aux plateformes ou aux usages : bmp, pict, tiff, tga, gif, etc.

Pour enregistrer une image dans un de ces formats, il ne faut pas utiliser les commandes « enregistrer » ou « enregistrer sous », mais, toujours dans le menu « fichier », les commandes « exporter » et « exporter sous ».

En complément, il existe de nombreux tutoriels sur Internet pour la prise en main de Gimp, notamment celui-ci : <u>https://www.youtube.com/watch?v=o6qRjdap5Yo</u>